

Paris, le 19 avril 2021

## **Santé financière des petites villes : une situation financière plutôt satisfaisante mais des inquiétudes quant aux conditions concrètes de la relance dans les territoires**

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, Maire de Barentin, et dont Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, est le Président délégué, a réalisé son enquête annuelle auprès des petites villes pour connaître leur situation financière à l'issue de la crise sanitaire et leur capacité à participer à la relance. Les résultats sont basés sur 150 réponses recueillies depuis février 2021.

**Une résilience budgétaire inégale** : de manière générale, c'est la bonne situation financière des petites villes constatée en 2019 qui a permis, pour la grande majorité d'entre-elles, d'absorber le choc de la crise. En effet, **deux tiers des petites villes estiment leur situation financière « satisfaisante »** à l'issue des deux premières vagues épidémiques. Mais, ce constat général ne saurait gommer les disparités qui existent au sein des petites villes : elles sont 40 % à l'avoir absorbé difficilement ou très difficilement. Surtout, **fin 2020, il y a autant de petites villes qui voient leur capacité d'autofinancement diminuer qu'augmenter.**

**Une reprise de l'investissement dans les petites villes conditionnée par une répartition équilibrée des crédits de la relance sur le territoire** : les dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) ont baissé en 2020 pour les deux tiers des petites villes ayant répondu à notre enquête. Pour la moitié d'entre elles, cette contraction résulte de la crise sanitaire. Si les perspectives en 2021 sont plus optimistes pour 60 % des petites villes, la reprise de l'investissement dépendra, au-delà du mandat municipal qui commence, de leur capacité à mobiliser les crédits du plan de relance.

**Un défaut de perspective très inquiétant face au besoin de démarrage rapide des projets d'investissement** : il ressort de l'enquête que les élus des petites villes manquent encore de visibilité et d'information de la part de l'Etat et des préfetures tant sur le contenu du plan de relance et de ses modalités de territorialisation, que sur le calendrier de mise en œuvre. 69 % des Maires et DGS enquêtés considèrent que les mesures du plan de relance pour accompagner les petites villes dans la relance **sont insuffisantes ou encore inconnues** à ce jour. De même, les modalités de territorialisation du plan de relance ne sont pas claires ou inconnues pour 75 % d'entre eux. Ce dernier constat est particulièrement vrai s'agissant des contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Face à ces chiffres préoccupants, l'APVF réitère ses propositions visant à mieux associer les élus locaux dans les comités régionaux de pilotage et de suivi et les comités départementaux ainsi que dans l'élaboration des CRTE.

### **Contact Presse**

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)  
Emma CHENILLAT, Conseiller finances locales – 06 32 21 43 86 – [echenillat@apvf.asso.fr](mailto:echenillat@apvf.asso.fr)

**Association des petites villes de France**

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

